

Burundi : Conclusions préliminaires de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne

ARIB News, 03/08/2010 UNION EUROPEENNE MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE Burundi 2010 Elections communales, présidentielle, législatives, sénatoriales et collinaires DECLARATION PRELIMINAIRE Un scrutin pacifique avec une bonne organisation logistique. Néanmoins les déficiences de la CENI en matière de transparence ont affecté négativement le processus électoral. L'arrestation de plusieurs membres des partis de l'opposition a, par ailleurs, entravé le processus. Bujumbura, le 25 juillet 2010 Sur invitation du Gouvernement de la République du Burundi, la Mission d'Observation Electorale de l'Union européenne (MOE UE) est présente au Burundi depuis le 25 avril. La MOE UE dirigée par Madame Renate Weber, membre du Parlement européen. 86 observateurs, de l'Union européenne (UE), de la Suisse, de la Norvège et du Canada ont été déployés dans les dix-sept provinces du pays dans le but d'évaluer le processus des élections législatives au regard des normes internationales ainsi que des lois de la République du Burundi. La Mission formule ses conclusions préliminaires en toute indépendance et adhère à la Déclaration des principes pour l'observation électorale internationale, commémorée aux Nations Unies en octobre 2005. Le jour du scrutin, les observateurs de la MOE UE ont visité 404 bureaux de vote dans les 17 provinces pour y observer l'ouverture, le vote, le dépouillement et la transmission des résultats. La MOE UE est engagée dans l'observation de l'ensemble du cycle électoral. Durant la période de préparation des élections législatives, elle a également observé la suite de l'Assemblée présidentielle et les préparatifs des élections sénatoriales et la mise en place des Conseils communaux. La MOE UE observera les développements post-électoraux, en particulier la centralisation des résultats et la phase éventuelle du contentieux électoral y compris le traitement des infractions électorales. La MOE UE publiera un rapport final sur l'ensemble de ses observations, dans les deux mois suivant la fin du processus électoral. Lire Intégralité Conclusions Préliminaires à Elections Législatives Lire Intégralité Conclusions Préliminaires à Election Présidentielle Lire Intégralité Conclusions Préliminaires à Elections Communales